



RAPPORT ANNUEL 2022

Comité Ardèche de la Ligue contre le cancer



COMITE ARDECHE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

11 cours du Palais 07000 PRIVAS
04 75 64 19 19

cd07@ligue-cancer.net

N° SIRET : 322 938 887 00047



Édito

Cette année 2022, nous a donné le sentiment d'un second souffle. Avec le nuage gris des restrictions sanitaires qui s'en est allé, notre comité a pris des airs d'une année dite normale. Mais quelle normalité ? l'épreuve du cancer pour une personne malade et ses proches reste épreuve avec son cortège d'inquiétudes, de stress et de doutes. Mais ce fut aussi la période du rebond. Je pense aux partenaires et associations sportives offrant une mobilisation sans précédent pour notre comité notamment autour d'octobre rose avec près de 93 manifestations organisées. Un rebond pour le bénévolat : Alors que nous redoutions la frilosité à se retrouver, à visiter les plus fragiles, notre comité a connu un essor de demandes en bénévolat sous toutes ses formes : accompagnement des personnes malades, soutien administratifs, animations sur manifestations...

Nous avons craint le repli, vous avez répondu présents

Nous avons redouté le désintérêt, vous vous êtes mobilisés

Nous avons imaginé devoir faire petit, vous avez vu les choses plus en grand que jamais

Nous avons été émus et portés par l'incroyable solidarité des ardéchois qui n'ont pas renoncé, qui n'ont pas oublié et qui nous l'ont témoigné.

Chers adhérents, chers donateurs, chers amis de la Ligue, parce que le temps est au bilan, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport moral de La Ligue contre le cancer de l'Ardèche.



Annie BARBEQUOT – Présidente bénévole



Sommaire



Rapport moral

1. Notre vocation	page 5
2. Modèle socio-économique	page 5
3. Gouvernance	page 5
4. Bénévoles et salariés	page 5
5. Principaux événements de l'exercice	page 5
6. Activité de l'année	page 6
6.1. Missions sociales	page 6
6.1.1. Accompagner pour aider	
6.1.2. Prévenir pour protéger	
6.1.3. Mobiliser pour agir	
6.1.4. Chercher pour guérir	
6.2. Fonctionnement, recherche de fonds, visibilité et rayonnement	page 8
6.2.1. Frais de fonctionnement dont les opérations de communication	
6.2.2. Partenariats, donateurs, associations partenaires etc.	
6.2.3. Appel à dons, manifestations, etc.	

Rapport financier

1. Mot du Trésorier	page 10
2. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)	page 10
2.1. Les ressources et leur emploi	
3. Compte de Résultat	page 11
3.1. Soldes intermédiaires de gestion	
3.2. Contributions volontaires en nature	
4. Bilan	page 11
5. Budget	page 12
6. Organes de contrôle	page 13
6.1. Commissaire aux comptes	
6.2. Rapport du Commissaire aux comptes	
6.3. Don en confiance	
6.4. Cour des comptes	
6.5. Audit interne	

VOTE DES RESOLUTIONS	pages 13
-----------------------------------	----------





RAPPORT MORAL 2022



RAPPORT MORAL

1 - NOTRE VOCATION

La vocation d'un Comité départemental de la Ligue est de lutter contre les cancers et toutes leurs conséquences. La Ligue contre le cancer est la seule organisation non gouvernementale sur le territoire national, qui agit sur l'ensemble des domaines décrits ci-après, dans la lutte contre les cancers.

Elle déploie son activité dans les domaines de la recherche, de la prévention et de la promotion des dépistages, de l'action pour les personnes malades, et à travers sa mission « société et politiques de santé ».

La Ligue dispose d'une école de formation pour soutenir ses activités en formant ses bénévoles et salariés.

2 – MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

Le Comité départemental de l'Ardèche est une association membre de La Ligue Nationale contre le cancer.

Le Comité est très largement financé par la générosité du public. Ceci garantit son indépendance tant vis-à-vis des pouvoirs publics que d'acteurs privés intervenants notamment dans le domaine de la santé.

Il réalise et fait réaliser des actions entrant dans la lutte contre les cancers. Ses travaux sont conduits par des salariés et des bénévoles qui interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue. Les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles.

3 – GOUVERNANCE

Conseil d'administration : notre comité se compose de 13 administrateurs, chacun étant référent d'une mission ou action portée par la Ligue contre le cancer.

En 2023, notre comité a été informé du souhait de Mme Mireille GEAY, référente « Actions pour les Personnes Malades sur Ardèche », de mettre un terme à son mandat. Le comité la remercie chaleureusement pour son formidable investissement tout au long de ces années.

Bureau : Il se compose d'une Présidente : Mme Annie BARBEQUOT, de 2 vice-présidents, M. Robert FESCHET et le Dr Jacques DUCLIEU, d'une secrétaire Générale, Mme Françoise FLAMENT, et d'un trésorier, Jean-Claude BRESSOT.



4 – BENEVOLES ET SALARIES

La force de la Ligue contre le cancer réside dans son réseau de bénévoles offrant un meilleur maillage territorial tout en permettant à notre comité de relayer nos campagnes de communication au plus près des ardéchois. Ce sont ainsi 113 bénévoles (ETP 2.15) et 13 administrateurs (ETP 1.39) qui nous ont soutenus en 2022.

Notre comité se composait en 2022 de 4 salariés permanents et à temps Plein : Xavier FENOUIL en charge de la direction du comité, Mélanie EICHELBERGER, en charge de la gestion des Actions Pour le Personnes malades et Proches, Cindy PERNIN, en charge du secrétariat et de la comptabilité, et depuis septembre, Angélique VIDAL a rejoint l'équipe pour le développement des actions de Prévention et d'incitation aux dépistages.

En appui de cette équipe, Marie FAURE soutient le développement et la coordination des Espaces Ligue de Guilhaud Granges et de Tournon (ETP 0.2).

Hélène COCHE DEQUEANT, socio-esthéticienne en sud et centre Ardèche (ETP 0.43).

2 médiatrices santé, Souraya TARZOUT (ETP0.71) et Yasmina TAZEROUTI (1 ETP) sont également sous la responsabilité de notre comité et interviennent sur les quartiers Politique de la Ville de Privas et du Teil. (postes financés par l'ARS).

Par ailleurs, Cloé QUINTANA est présente depuis le 5 octobre 2022 sur une mission de service civique, mission aidée d'Etat et déployée ici sur la communication et les réseaux sociaux. Elle succède ainsi à Alizée TURKMENIAN présente en service civique lors du 1^{er} trimestre 2022 et à Cyrielle ROUBY présente sur le premier semestre 2022.

Enfin, notre comité aura également pu compter sur le soutien de M. Théo MOYROUD durant le premier semestre 2022 dans le cadre de son stage en master visant au développement de l'activité physique adaptée.

5 – PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Nous l'évoquons en introduction, notre comité a retrouvé en 2022 un fonctionnement plus « classique » notamment en terme d'accueil et d'accompagnement des personnes malades. A ce titre, notre comité a vu une nette augmentation des demandes en comparaison des années « COVID » mais tend malgré tout à rejoindre une courbe « classique » au regard des années passées. Cette période pandémique n'aura pas découragé, comme nous l'avons craint, les demandes des personnes dans l'épreuve de la maladie ni fait disparaître les besoins nombreux de ceux qui affrontent la maladie. Notre comité est fort d'un maillage départemental connu et a démontré son solide ancrage dans les territoires.

Le soutien des communes dans la collecte du verre reste un élément essentiel dans le financement de nos missions. Nous adressons ici un remerciement spécifique au SICTOBA, à la CAPCA, ainsi qu'à Ardèche Rhône Coiron qui nous ont reversé 15 698 €.



Par ailleurs, la fidélité des Lions club Ardéchois (Aubenas Vals Doyen, Annonay, et St Péray-Guilherand-Granges) a cette année encore fait montre d'un solide soutien à nos missions avec la mise en place de l'opération 100 000 Tulipes contre le cancer et 35 500 € collectés par ces 3 opérations et reversés à notre comité.

Enfin l'opération Une rose un Espoir, maintiendra cette année encore son fidèle engagement et soutien à notre cause avec 50 000 € reversés à la Ligue Ardèche.

J'évoquerai également dans les événements marquants de cet exercice, la désignation par la Ligue nationale contre le cancer du comité Ardèche pour le développement d'un programme de recherche interventionnelle aux côtés de 5 autres départements candidats.

6 – ACTIVITE DE L'ANNÉE

L'année 2022 fut riche en événements et rencontres, notamment en termes de manifestations, nombreuses, mais aussi dans le domaine de l'accompagnement des personnes malades. Soulignons également le soutien exceptionnel de notre comité à la Recherche contre le cancer, enveloppe atteignant cette année la somme de 98 893.48 € reversée à 14 équipes de chercheurs.

6.1 – Missions sociales

6.1.1 – Accompagner pour aider

Notre département compte parmi les comités comportant le plus grand nombre d'Espaces Ligue au niveau national. Avec ses 12 lieux d'accueil répartis sur tout le département, notre comité se range aux côtés des comités de Paris de Rouen et de Nîmes. Dans ce grand projet de rapprocher la Ligue de nos bénéficiaires et répondre aux besoins des personnes malades au plus près de leur domicile, notre comité est aujourd'hui largement reconnu de nos partenaires associatifs et institutionnels. Nos équipes veillent à ce que l'ensemble des prestataires en soins de support au contact des personnes malades bénéficient tous de formations solides et répondant aux critères exigeants et rigoureux que nous leur imposons.

Ce sont ainsi, sur le plan départemental, 120 personnes qui auront été accompagnées par notre réseau de psychologues, 50 personnes par des diététiciennes, 447 par nos socio-esthéticiennes et 315 par des professionnels en Activités Physiques Adaptées. Rappelons que nos professionnels interviennent au sein de nos Espaces Ligue mais également auprès des personnes hospitalisées. Ces prestations sont généralement renforcées par la présence de bénévoles visiteurs formés à l'accompagnement, par des socio-esthéticiennes et des enseignants en APA. Par ailleurs, notre comité désireux de rester innovant en matière d'accompagnement continue de proposer sur l'ensemble du département des ateliers découverte autour des soins de mieux-être comme la sophrologie, la méditation, la réflexologie... ces prestations, malgré le cadre rigoureux exigés par nos services, sont dans la grande majorité d'entre eux dispensés par des professionnels bénévoles. Au niveau départemental, ce sont ainsi près

de 1 000 personnes qui auront emprunté le chemin de la Ligue en Ardèche afin d'y trouver soutien et écoute.

La commission de secours financiers réunissant autour de la Présidente, le Dr Fayad, Coralie DELPECH assistante sociale auprès du département et bénévole Ligue, Béatrice DUFAUD, travailleur social, Marie-Noëlle FERRELLI, assistante sociale, ainsi que Jean-Claude BRESOT, trésorier du comité, aura ainsi étudié 57 dossiers et soutenu à hauteur de 18 965.84 € 52 foyers ardéchois fragilisés par la maladie cancéreuse.

Récemment, notre comité a eu le grand plaisir d'être accueilli au sein de la maison de santé de Vernoux, espace extrêmement convivial et dynamique nous permettant ainsi d'inaugurer le 12^{ème} espace ligue du département.

Par ailleurs, consécutivement à un Appel à candidature adressé par l'ARS visant à structurer et accompagner les phases de post traitements des personnes sortant du circuit de soins, notre comité avait été désigné en 2021 seul porteur de ce dispositif pour l'ensemble du département couvrant. Aujourd'hui, ce dispositif prend progressivement place dans le parcours du patient en fin de traitement avec une augmentation progressive des prescriptions et orientations des professionnels de santé vers la Ligue.

6.1.2 – Prévenir pour protéger

Notre comité, toujours très impliqué dans les actions de prévention au sein des établissements scolaires, a continué sa mission de sensibilisation des plus jeunes au grand public sur les facteurs de risque et préventifs. Notre programme TALIS (Tabac, Alimentation, Soleil activité physique), soutenu par le Département, continue notamment d'être largement sollicité par les établissements scolaires du primaire, désireux d'offrir aux élèves des temps de réflexion sur la santé. Ce sont ainsi 31 écoles primaires qui seront visitées, 142 interventions de prévention et 3 253 élèves sensibilisés aux facteurs préventifs. Ce programme sera déployé en 2022 grâce au soutien financier de la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Dépendances et les Conduites Addictives).

Dans les collèges, la Ligue a ainsi pu déployer ses actions de prévention du tabagisme grâce au programme le « Défi santé » soutenus auprès de 4 établissements et 270 élèves volontaires également grâce au soutien financier de la MILDECA.

Par ailleurs, notre comité a également eu l'occasion d'intervenir auprès de 5 collèges et lycée du département toujours sur le thème de la prévention du tabagisme et ainsi pu rencontrer et sensibiliser 500 jeunes de ces établissements.

Du côté de la sensibilisation grand public, notre comité aura été à la rencontre de différentes communes soutenant la campagne des Espaces sans Tabac. Ce travail de longue haleine permettra à notre département de voir s'ouvrir, en 2022, le tout premier espace sans tabac de France bi départemental en la passerelle Marc Seguin de Tournon Tain signant ainsi notre 18ème espace sans tabac départemental.

Notre comité s'est également appliqué à relayer les grandes campagnes nationales de prévention du tabagisme avec différents stands animés lors de la Journée Mondiale sans Tabac sur l'AGORA d'Aubenas, à l'occasion du MOIS sans tabac autour de la course de Dugradus en partenariat avec l'hôpital d'Aubenas et enfin lors du stand installé dans la galerie marchande de Auchan sur Guilhaud-Granges en collaboration avec l'IREPS touchant par ces actions près de 120 personnes.

Enfin, notre comité, aujourd'hui largement soutenu par différentes structures associatives et un nombre grandissant de communes, verra se développer 93 manifestations dans le seul cadre d'octobre rose avec au programme : courses et marches, démonstrations et manifestations sportives, stands d'informations, expositions, concerts...).

Une formidable campagne de communication et d'incitation au dépistage des cancers du sein a ainsi pu être déployée, couvrant le département Ardèche de rose. Ce dispositif a pu être mis en place grâce au soutien de nombreux bénévoles, des communes et de nos partenaires (AESIO mutuelle, MGEN, Solimut, MSA ...).

En parallèle, la campagne de Mars bleu souffrant de moins de médiatisation a connu malgré tout des temps forts avec :

- les marches bleu nuit à GG/Tournon et Privas réunissant 254 personnes
- Le forum santé avec l'Institut de formation en soins infirmiers de Privas et 50 personnes rencontrées

De même des actions de Prévention soleil au-travers de la fête de la voie douce sur Privas, lors de la 2^{ème} édition de Privas en papilles, des festivités estivales sur Aubenas, au sein du quartier politique de ville de Privas ainsi qu'auprès des employés de l'ESAT de Veyras et du grand public lors de l'incontournable TCFIA (le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche. Près de 560 personnes ont ainsi été sensibilisées à cette thématique.

Notre comité s'est également positionné sur les thèmes de la nutrition avec la promotion de l'activité physique au-travers des balades de l'été sur Privas et ses alentours avec 41 participants et par la prévention alimentaire sur les communes de St Agrève, Payzac et d'Aubenas auprès de 85 personnes.

Grâce à une mutualisation de moyens régionaux, notre comité a cette année pour relayer une nouvelle campagne déployée en novembre : le Challenge des gentlemen. Ce nouveau mois de sensibilisation vise à sensibiliser le public masculin aux cancers qui les touchent plus spécifiquement comme le cancer de la prostate mais aussi évoqué le cancer colorectal 3^{ème} cancer plus fréquent chez l'homme.

Enfin, comme évoqué précédemment, notre comité a répondu à l'appel de la Ligue nationale désireuse de développer un grand projet de recherche interventionnelle appelée le programme Explo santé. La candidature de

l'Ardèche aura été retenue aux côtés des comités de la Loire, de l'Hérault, d'Ille et Vilaine, de la Loire Atlantique et de la Corrèze.

6.1.3 – Mobiliser pour Agir

La mission de représentants des usagers aura retrouvé elle aussi un semblant de normalité avec la capacité de nos 13 RU à siéger au sein des différentes commissions des usagers (CDU) où ils auront été désignés. Avec le renouvellement des Représentants des Usagers de la Ligue au sein de la majorité des centres de soins ardéchois, notre comité s'offre l'occasion d'accompagner au plus près les personnes en difficultés durant leur parcours de soin et s'assure de ne laisser personne sans réponse.

6.1.4 – Chercher pour guérir

Grâce aux nombreuses manifestations, au soutien de nos donateurs et légataires, notre comité apportera son soutien à la recherche à hauteur exceptionnelle de **98 893.48 €**. Saluons le travail de la Coordination Régionale de Cancer qui offre l'opportunité à nos comités de soutenir des équipes de recherche ambitieuses en nous assurant de la rigueur des travaux soutenus et des perspectives qu'offrent ces recherches.

Le Comité de l'Ardèche a versé 52 000€ à la Recherche Régionale en 2022 pour 7 équipes de Recherche.

10 000 € : David BERNARD – du centre Léon Bérard (CLB) de Lyon

10 000 € : Olivier GANDRILLON – Ecole Normale Supérieure (ENS) de Lyon

10 000 € : Vincent MOCQUET – ENS de Lyon

18 500 € : Jean-Yves BLAY – CLB de Lyon (2^{ème} année)

3 500 € : Cancéropôle CLARA - Soutien à l'émergence de projets de Recherche en cancérologie pour 3 équipes

En 2022, notre Comité a également financé 2 équipes labellisées, 2 programmes nationaux et 2 doctorants pour un montant total de 46 893.48€.

8 000 € : Estelle DUPREZ – Inserm de Marseille

8 000 € : Thierry WALZER – CNRS de Lyon

20 000€ : Julien ABLAIN – CNRS de Lyon

3 500 € : Emilie CLEMENT – CLB de Lyon

3 500 € : Lisa FRYDMAN – CLB de Lyon

3 893.48 € : Partenariat LECLERC - Enfants, adolescents et cancer

Rappelons que depuis 2017, l'attribution des financements à la recherche prend appui sur un conseil scientifique régional, présidé par le Professeur Mauricette MICHALLET (cancérologue Centre Léon Bérard – Lyon) regroupant 10 comités départementaux de la région Auvergne Rhône-Alpes et le comité de la Saône et Loire. Composé d'experts en cancérologie, c'est ce conseil scientifique qui reçoit les dossiers des chercheurs en quête de soutien financier.

Cette structuration permet d'évaluer scientifiquement la qualité des projets de recherche présentés, leur pertinence en cancérologie, leur originalité, leur faisabilité (méthodologie envisagée), les compétences de l'équipe



pour la mise en œuvre du projet, tout en contournant le risque d'apporter soutien à des équipes déjà financées par ailleurs.

Chaque projet de recherche est soumis à une double évaluation par des experts nationaux, voire internationaux sur ces différents points, garantissant la qualité des projets de recherche financés, le respect de l'équité, l'indépendance et la transparence du processus de sélection des dossiers vis-à-vis des donateurs et des équipes de recherche.

6.2 – Fonctionnement, recherche de fonds, visibilité et rayonnement

6.2.1 – Frais de fonctionnement dont les opérations de communication

Pour répondre à ses missions et offrir à tout un chacun la possibilité de bénéficier des actions de la Ligue, notre comité a installé son siège à Privas, lieu de travail et de rassemblement des employés rayonnant sur l'ensemble du département. Cette nécessaire implantation physique de notre comité induit des coûts fixes mais participent ainsi à la bonne préparation, à la communication, à la coordination et développement des actions de terrain.

Par ailleurs, notre Comité dépendant d'une Fédération nationale accompagnant et encadrant ses actions, paie annuellement une cotisation à son Siège national servant à financer un certain nombre de services supports.

6.2.2 – Partenariats, donateurs, associations partenaires etc.

La Ligue peut compter à ses côtés nombre de partenaires, à la fois au-travers de différentes entreprises locales, de communes et de structures associatives. Le maillage de notre comité dépend de ces collaborations et de ces soutiens de terrains relayant nos messages, nos actions et soutenant nos missions.

6.2.3 – Appel à dons, manifestations, etc.

Nous l'avons évoqué, nombreuses furent cette année encore les manifestations organisées par notre comité.

Ce sont ainsi pas moins de 108 819 € qui seront collectés lors des nombreuses manifestations ardéchoises Je citerai notamment sans être exhaustive :

- la coupe de l'Espoir (manifestation de Golf sur le nord Ardèche soutenue par l'équipe d'Annonay réunie autour d'Evelyne Dury et de William Fouassier)
- le swimrun (manifestation sportive en sud Ardèche organisé par promo sport santé 07)
- le chrono du Benas, rdv incontournable de l'été, avec les Cyclo sportif couxois et Jérôme Quintana,
- le Relais pour la Vie sur Guilherand-Granges occasion forte d'adresser un message de solidarité aux personnes dans l'épreuve de la maladie
- le Tournoi de foot « Rémy Mey » avec sa marche et sa tombola sur Le Cheylard et les bénévoles réunis autour de Betty Regal

- le Challenge « Gilles Diss », concours de pétanque à Cruas
- la Ronde du Droulet – concentration de cyclos anciens sur St Joseph des Bancs
- le Run Audrey de Vinezac avec l'association « cours pour la vie » réunis autour de Anita Bayle
- le Challenge des gentlemen tournoi foot de Chomérac
- le Challenge Coulaud concours de pétanque mené par le S.O.A d'Annonay
- les Pompiers de St Péray et leur soutien historique
- et enfin le retour du marché de Noël d'Alissas après 2 années d'absence grâce aux bénévoles réunis autour de Cyrille Blondet.

Saluons l'initiative du Rotary club de Privas qui a souhaité mettre cette année encore à l'honneur la lutte contre le cancer lors de son événement autour des saveurs ardéchoises « Privas en Papilles », manifestation festive en faveur des produits du terroir. 5 000 € auront été reversés à la Ligue pour cette 2^{ème} édition.

Sans oublier les nombreuses manifestations autour d'octobre rose

- Bougez pour elles avec l'incroyable équipe réunies autour de Pascale Deroite et de Bruno
- Octobre rose à Vallon pont d'Arc et ses centaines de bénévoles réunis autour Nathalie Volle et de Jean-Paul
- le Cheylard et sa cité scolaire dans le cadre d'octobre rose,
- le run color de la mairie de Viviers
- les belles de Montpezat avec l'association Montpezat Source du Sport Nature
- la toute première marche rose au Béage
- la fidèle Foulée des thermes à Vals les Bains grâce aux thermes de Vals
- Aquarose pour nager en rose à Annonay sous l'impulsion d'Evelyne Dury
- Conférence spectacle à Tournon
- Le Pouzin avec l'union des commerçants
- les mairies de Guilherand-Granges, de Tournon, de Meysse de St Montan et du Teil formidablement impliquées cette année
- les commerçants ardéchois et les nombreux clubs sportifs mobilisés durant les grandes campagnes nationales.

L'année 2022 aura ainsi été marquée par un solide soutien des partenaires et le retour des grandes manifestations.

Par ailleurs, notons que les campagnes marketing fidélisation (envoi courrier, démarchage téléphonique...) déclinées tout au long de l'année 2022 ont permis à notre comité de faire que 1 € investi rapporte un peu plus de 5 € pour soutenir nos missions.



RAPPORT FINANCIER 2022



RAPPORT FINANCIER

1 - MOT DU TRESORIER

Le résultat 2022 fait ressortir un excédent de 45 232 € contre un excédent de 59 122 € en 2021 alors que le budget 2022 prévoyait un résultat en équilibre.

2 – COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
1. Produits liés à la générosité du public - dont : dons, legs, mécénat	496 949 384 802	496 949 384 802
2. Produits non liés à la générosité du public - dont parrainage des entreprises	69 333 -	
3. Subventions et autres concours publics	108 521	
4. Reprises sur provision et dépréciations	29 101	29 101
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	71 909	
Total	775 813	526 050
Charges par destination		
1. Missions sociales	460 755	353 061
2. Frais de recherche de fonds	83 029	83 029
3. Frais de fonctionnement	75 328	64 193
4. Dotations aux provisions et dépréciations	50 682	50 682
5. Impôts sur les bénéficiaires	81	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	60 706	
Total	730 581	550 965
Excédent	45 232	

2.1 – Les ressources et leur emploi

RESSOURCES	2022	2021
Cotisations	21 176	22 312
Dons	272 598	226 904
Manifestations	108 819	123 645
Legs/Assurances-vies	49 377	37 259
Mécénat	3 385	4 200
Prestations, ventes et récupérations	40 002	24 176
Produits financiers	1 593	726
Subventions	108 521	209 214
Autres produits	69 333	18 390
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	71 909	18 400
TOTAL DES RESSOURCES	746 712	685 225
Reprise de provisions	29 101	27 841
Insuffisance des ressources de l'Exercice	0	
TOTAL GENERAL	775 813	713 066

RESSOURCES

- Dons en hausse malgré la perte de 147 adhérents (2 647 adhérents en 2022)
- Les manifestations se sont développées surtout avec octobre rose
- Les legs et assurances vie pour 49 377€ sont dans la moyenne des dernières années sauf les années exceptionnelles de 2017 et 2020

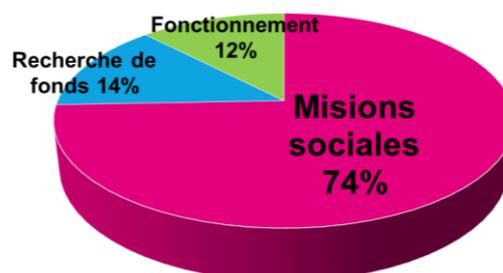
- Les subventions (108 521 €) reviennent à la moyenne des années précédentes avec le Département, l'ARS pour les médiateurs santé et la Mil-deca
- Le mécénat pour 3 385 € provient de dons du Crédit Agricole pour octobre Rose et Leclerc pour les cancers pédiatriques
- Les autres produits pour 69 333€ comprennent une contribution du siège pour la prévention en milieu scolaire et des profits sur exercice antérieurs.
- La reprise de provision (29 101 €) reprend la provision pour les Indemnités de Départ à la retraite (IDR) calculée en 2021 sur l'ancienne convention collective
- L'utilisation des fonds dédiés antérieurs pour 71 909 € concerne l'utilisation en 2022 des subventions non utilisées en 2021 notamment pour le parcours global post traitement d'un cancer, le fond d'urgence secours
- Les produits issus de la générosité du public représentent 68 % des ressources du CD, les 32 % restants viennent des subventions.



EMPLOIS

EMPLOIS	2022	2021
missions sociales	460 755	373 706
frais de recherche de fond	83 029	75 767
frais de fonctionnement	75 409	51 345
TOTAL DES EMPLOIS	619 193	500 818

- Les missions sociales représentent 74 % des emplois soit plus que le minimum de 70 % demandé par la Fédération de la Ligue contre le cancer.



MISSIONS SOCIALES	2022	2021
Recherche	108 023	109 184
Aide aux malades	176 967	130 217
Prévention, dépistage	169 115	130 419
Formation	5 305	2 289
Société et politique de santé	1 346	1 596
total missions sociales	460 756	373 705

- Nous poursuivons notre aide à la recherche au même niveau qu'en 2021 grâce aux legs et aux associations qui nous soutiennent
- L'aide aux malades a bien augmenté car les prestataires mandatés pour les soins couvrent la quasi-totalité du territoire ardéchois. La commission secours n'a pas utilisé la totalité de son enveloppe par manque de dossiers présentés par les assistantes sociales
- Les actions de prévention dépistage ont augmenté notamment par suite d'un emploi créé pour la sensibilisation des scolaires sur les risques liés au tabac et à l'alcool et au développement des espaces sans tabac
- Les frais de recherche de fonds à 82 625 € augmentent de 10 %
- Les frais de communications, fonctionnement, autres charges représentent 12,27 % des emplois alors que la moyenne de la Ligue est à 14%
- Les engagements à réaliser constituent les fonds reçus mais non consommés en 2022 notamment ceux provenant de la LNCC pour la prévention Explo santé.

- Le résultat financier provient d'une partie de nos liquidités
- Le résultat exceptionnel provient surtout d'une provision de 20k€ sur la subvention de l'ARS pour le traitement post cancer dont le remboursement pour non utilisation pourrait être réclamée.

3.2 Contributions volontaires en nature

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2021
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RECUES	130 909	121 037
Bénévolat	96 579	96 713
Prestations en nature	9 941	2 154
Mise à disposition de locaux	24 389	22 170
UTILISATION	130 909	121 037
Missions sociales	89 084	88 129
Frais de recherche de fonds	27 453	23 511
Frais de fonctionnement et autres charges	14 372	9 397

Ces données expliquent combien l'engagement des bénévoles et des salariés est essentiel pour mettre en œuvre les projets décidés par la gouvernance.

SALARIÉS

9 salariés
6,54 ETP
234 628 €
81 % en missions sociales

BÉNÉVOLES

126 bénévoles
3,54 ETP
Valorisation : 96 579 €



3 – COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE	2022	2021
Produits d'exploitation	771 000	708 951
Charges d'exploitation	- 705 067	- 646 916
Résultat d'exploitation	65 933	62 035
Produits financiers	1 593	726
Charges financières	-	-
Résultat financier	1 593	726
Résultat courant avant impôts	67 526	62 761
Produits exceptionnels	3 220	3 390
Charges exceptionnelles	- 25 433	- 6 957
Résultat exceptionnel	- 22 213	- 3 567
Impôts sur les bénéfices	81	72
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	71 909	18 400
Engagements à réaliser sur les ressources affectées	60 706	124 026
Excédent ou déficit	45 232	59 122
Contributions volontaires en nature	130 909	121 037
Charges des contributions volontaires en nature	130 909	121 037

3.1 – Soldes intermédiaires de gestion (SIG)

- La variation du résultat d'exploitation est minime

4 – BILAN

ACTIF		
	2022	2021
Immobilisations	6 799	11 422
Avances sur commandes	-	-
Créances	149 285	83 196
Trésorerie	814 544	808 405
Charges constatées d'avance	1 151	1 465
Total actif	971 779	904 488
PASSIF		
	2022	2021
Fonds propres	625 131	579 899
Fonds reportés et dédiés	110 423	121 626
Provisions risques et charges	50 682	29 101
Emprunts	-	-
Dettes	185 543	173 862
Produits constatés d'avance	-	-
Total passif	971 779	904 488



- **La trésorerie s'élève à 814 544 € dont 60 007 € placés en parts du Crédit Mutuel et de la Banque populaire.**
- Les réserves calculées selon la méthode préconisée par le siège représentent 14 mois d'emplois. Comme ces réserves sont supérieures à la fourchette recommandée de 6 à 12 mois, l'année 2023 pourra être déficitaire en employant les fonds reçus pour la recherche selon le souhait des donateurs.

5 – BUDGET 2023

RESSOURCES	Réalisé 10-2022	Budget 2023
1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	268 503	357 000
1.1 COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	12 640	17 600
1.2 DONS, LEGS ET MECENAT	204 298	307 400
1.3 AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	51 565	32 000
2- PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITE DU PUBLIC	1 938	1 000
3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	87 995	126 900
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		35 000
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	358 436	519 900
INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	20 091	44500
TOTAL GENERAL	378 527	564 400

EMPLOIS	Réalisé 10-2022	Budget 2023
1-MISSIONS SOCIALES	285 773	443 600
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	44 487	58 500
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48 267	62 300
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES		
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L EXERCICE		
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	378 527	564 400
7-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	378 527	564 400

Le budget 2023 a été construit avec un déficit assumé de 44 k€ pour utiliser les réserves obtenues ces 3 dernières années grâce à des excédents cumulés de 212 k€.

Ce budget tient compte de la baisse des dons et d'une estimation des legs à recevoir annoncé par le siège.

L'aide aux malades et la prévention représente plus des 2/3 des emplois.

La recherche est légèrement sous dotée par rapport aux 2 dernières années.

6 – ORGANES DE CONTRÔLE

Soucieuse de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, Le Comité départemental de la Ligue contre le cancer de l'Ardèche est soumis à différents contrôles internes et externes.

6.1 – Commissaire aux comptes

Les comptes sociaux et combinés de la Ligue sont certifiés par un Commissaire aux comptes associé du cabinet EUREX.

Celui-ci a été nommé à l'Assemblée générale de 2019, pour une durée de 6 années.

Par ailleurs, le Comité départemental peut également faire l'objet d'un contrôle par le Commissaire aux comptes du Siège de la Ligue contre le cancer dans le

cadre de ses travaux d'audits sur les comptes combinés.

6.2 – Rapport du commissaire aux comptes

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6.3 – Dons en confiance

La Ligue contre le cancer est labellisée par le Don en Confiance, association Loi 1901 de droit privé, créée en 1989, qui rassemble près de 100 associations et fondations caritatives. Cet organisme a la volonté de préserver et développer une relation de confiance entre les donateurs et les associations accomplissant des missions d'intérêt général. En s'appuyant sur une charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés, en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. En adhérant de façon volontaire dès sa création au Don en Confiance, la Ligue contre le cancer s'engage au respect de sa charte de déontologie, dont deux contrôleurs assurent un contrôle continu au Siège de la Fédération et dans quelques Comités départementaux. La Commission d'agrément du Comité du Don en Confiance, après une étude approfondie du rapport des contrôleurs, a renouvelé sa labellisation triennale à la Ligue contre le cancer en 2020. En 2022, notre comité a été tiré au sort pour une visite par un contrôleur du Don en confiance. Les conclusions rapportées sont très satisfaisantes avec un comité jugé « excessivement bien géré » et n'a pas révélé d'anomalies.

6.4 – Cour des comptes

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport sur la Ligue contre le cancer est consultable sur le site www.ccomptes.fr.

6.5 – Comité d'audit interne

Sa mission est d'évaluer, de prévenir et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels la Fédération (son siège et les Comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités. Elle consiste notamment à s'assurer de la formalisation de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne et des obligations réglementaires, ainsi que d'assurer un suivi périodique de la mise en œuvre des orientations de la Fédération.

Mention à noter

Vous pouvez accéder aux comptes annuels 2022 du Comité départemental 07 et au rapport du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr, ainsi que sur demande écrite au siège du Comité départemental situé au 11 cours du Palais, 07000 PRIVAS.

VOTE DES RESOLUTIONS

- Résolution 1 - Approbation du rapport moral 2022
Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport moral du Comité départemental de l'Ardèche de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Résolution 2 - Approbation des comptes 2022
Après avoir entendu la présentation des comptes du Comité départemental de l'Ardèche de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2022, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022, l'Assemblée générale approuve les comptes 2022 arrêtés par le Conseil d'administration du 20/03/2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Résolution 3 - Affectation du résultat 2022
Ayant approuvé la constatation d'un résultat bénéficiaire de quarante-cinq mille deux cent trente et un euros cinquante-neuf centimes (45 231.59 €) pour l'exercice 2022 et sur proposition du Conseil d'administration du 20/03/2023, l'Assemblée générale décide d'affecter la totalité à la réserve générale (comptes certifiés sans réserve).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Résolution 4 - Approbation du rapport financier 2022
Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport financier du Comité départemental de l'Ardèche de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Résolution 5 - Quitus au Trésorier
L'Assemblée générale donne quitus au Trésorier du Comité départemental de l'Ardèche de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Résolution 6 - Approbation du budget 2023
Après présentation et selon les propositions du Conseil d'administration du 13/12/2022, l'Assemblée générale approuve le budget du Comité départemental de l'Ardèche de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Résolution 7 - Quitus au Conseil d'Administration
L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration du Comité départemental de l'Ardèche de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Résolution 8 – Composition du Conseil d'administration

Par un courrier en date du 23/03/23 l'assemblée Générale a pris connaissance de la demande de démission de ses fonctions d'administratrice Mme Mireille GEAY, référente actions pour les personnes malades en sud Ardèche.

Par ailleurs, suite au départ récent d'administrateurs laissant plusieurs postes vacants, l'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, présente 3 nouvelles candidatures. Les élections s'opérant au scrutin uninominal, chaque candidature sera mise aux voix

le Dr Julie Audigier, sa candidature est mise aux voix...

Mme Claudine Schavits, sa candidature est mise aux voix...

M. Frédéric Héлары, sa candidature est mise aux voix...

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

